Compte rendu du Congrès sur la contrainte en psychiatrie

Le 30e congrès du Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (Graap) s'est déroulé les 8 et 9 mai 2019 au Casino de Montbenon, à Lausanne, en présence de 500 personnes chaque jour. Il a abordé le thème de la contrainte en psychiatrie avec des spécialistes et des personnes victimes.

En présence de médecins, d'infirmiers, de juges, de policiers, d'assistants sociaux, d'historiens, de juristes, de représentants d'organisations de défense des patients, et surtout de personnes qui ont été confrontées à la contrainte, le congrès du Graap a mené une réflexion marquée par de vifs échanges, en particulier lors des témoignages de personnes victimes d'une contrainte abusive.

Le congrès a été alimenté par les réflexions issues de 18 ateliers citoyens, tenus de janvier à mars dans tous les cantons romands. Les réflexions issues de chaque canton ont fait l'objet de six restitutions. Les personnes confrontées à la contrainte ont exprimé des sentiments divers à l'égard du personnel soignant: reconnaissance pour les soins reçus, colère à l'encontre de certains professionnels manquant d'empathie ou scotchés derrière leurs ordinateurs, soulagement d'avoir été écouté, impression d'avoir été infantilisé. Elles ont également relevé que les PLAFA (placements à des fins d'assistance) contribuent, assez fréquemment, à soulager des proches débordés par l'intensité d'une crise psychotique ou d'une décompensation.

Les chambres de soins intensifs ont, quant à elles, suscité de nombreuses critiques: isolement quasiment total qui renforce la détresse des personnes enfermées, manque d'hygiène, enfermement trop long.

Le congrès a montré que l'usage de la contrainte en psychiatrie se situe au carrefour d'une logique de soins et de protection. La première vise à favoriser la guérison, la seconde à protéger, parfois contre son gré, une personne constituant un danger pour elle-même et pour son entourage. Tout au long de l'histoire, l'équilibre entre soins et protection a suscité des interrogations et des débats. Durant les années 1960, l'antipsychiatrie, initiée par Franco Basaglia, a critiqué l'usage abusif de l'enfermement et de la contrainte. Elle a contribué à diminuer le nombre d'hospitalisations et à favoriser l'insertion sociale de personnes confrontées à la maladie psychique. Aujourd'hui, le principal enjeu consiste à utiliser la contrainte à bon escient et dans des situations qui la justifient vraiment. Une exigence cruciale à l'heure où, dans les débats de société, la sécurité tend à se substituer au respect des libertés individuelles.

La fin du congrès a été marquée par la projection, en avant-première, d'un documentaire de «Plans Fixes» sur Madeleine Pont. Fondatrice du Graap en 1987, puis directrice générale jusqu'en 2012, Madeleine Pont est une figure incontournable du domaine socio-médical vaudois. Le film a suscité une vive émotion dans une salle archi-comble.

Source : Graap